



LES DIFFERENTES ETAPES DE VOTRE APPAREILLAGE AUDITIF

Première Etape L'écoute, les tests, le conseil

① Un échange en toute confiance

Franck ROYER vous écoute et répond à vos questions, pour déterminer ensemble vos priorités (esthétique, confort, goût, budget), et vos besoins (habitudes de vie).

② Ensemble nous complétons les tests effectués par votre médecin ORL.

Ces nouveaux tests à visée audioprothétique vont permettre à Franck ROYER d'obtenir des informations capitales dans l'élaboration de son diagnostic.

③ Conseil sur les différentes solutions possibles dans votre cas.

Afin de vous permettre de vous décider en toute transparence Franck ROYER échange avec vous des différentes solutions qu'offre la gamme AUDIOZEN. Il vous informe du prix , ainsi que des conditions de prise en charge par la sécurité sociale et par votre mutuelle.

④ Choix de vos aides auditives.

Ensemble nous choisissons l'option la plus appropriée à votre cas. Une prise d'empreinte de vos conduits auditifs est parfois nécessaire.

Deuxième Etape L'adaptation et les essais

⑤ Le premier rendez-vous :

Il est consacré à l'adaptation des aides auditives que vous avez choisi, celles-ci ont préalablement été préprogrammées par informatique.

Franck ROYER va alors :

- Vérifier leur bonne adaptation à vos oreilles
- Effectuer les rectifications nécessaires à votre confort
- Tester les premiers résultats par un jeu de questions /réponses
- Contrôler votre perception avec votre nouvel équipement
- Vous initier à la manipulation et à l'entretien de celui-ci.

Vous êtes alors prêt pour pouvoir expérimenter vos aides auditives en situation, avec votre entourage, et les essayer dans votre milieu de vie habituel.

"Cette Etape comprend au minimum trois rendez-vous personnalisés afin d'affiner les réglages de vos nouvelles aides auditives"

⑥ et ⑦ Deuxième et troisième rendez-vous :

- Ces deux rendez-vous sont mis en place afin d'améliorer votre confort auditif.
- Des réglages progressifs et personnalisés seront effectués afin de vous accompagner dans votre rééducation auditive.
- Seule la régularité du port de votre solution auditive AUDIOZEN vous assurera du meilleur résultat.

Troisième Etape Le suivi et les contrôles d'efficacité

⑧ Cette phase de votre appareillage est consacrée à optimiser les résultats déjà obtenus.

La haute technologie et la miniaturisation des aides auditives actuelles nécessitent des contrôles réguliers .

Plusieurs rendez-vous sont dédiés à :

- la modification des réglages si l'audition a évolué
- des contrôles techniques
- au nettoyage et à la désinfection des embouts et des coques
- des tests d'efficacité prothétique.

"L'audition est un sens très élaboré et subtil et qui s'adapte dans le temps."

Ce suivi étant non médical, il ne remplace pas votre visite annuelle chez votre médecin ORL seul habilité à contrôler votre audition et à analyser son évolution.

Le contrôle de vos aides auditives est fondamental pour vous offrir le meilleur confort durant toute leur durée d'utilisation.

Franck ROYER vous conseille de le rencontrer régulièrement , il prendra toujours en compte votre appréciation personnelle afin de parfaire votre rééducation auditive.